

sortes sur le sujet, et cela dans le seul but de créer l'impression que la paix est faite là où il n'existe aucune paix. Nous serons le premier à annoncer le règlement si jamais il y en a un de conclu, mais dans le moment actuel, nous devons dire, comme disent Sa Grandeur et tous ceux qui en savent quelque chose, que la question n'est pas plus réglée que jamais.

*L'Echo du Manitoba* ne pourrait-il pas se contenter de trahir, à l'exemple des maîtres qu'il sert, sans recourir à d'aussi méprisables inventions ?

A propos, où en est le fameux règlement ? On nous le donnait comme éclos le 23 août dernier, après des mois de pourparlers, au bout desquels on avait fini par rejoindre ceux des persécuteurs de tout ordre qui avaient pris part à cette transaction. Mais le dernier numéro du *Manitoba* nous arrive sans nouvelles aucunes de ce côté. Le règlement est donc encore une fois à l'eau ? Faut-il que l'intolérance ait de profondes racines dans ces esprits étroits pour qu'ils se fassent à ce point tirer l'oreille pour desserrer quelque peu le nœud coulant, tout en se réservant la pleine faculté de le serrer de nouveau et d'étrangler la minorité, quand ils le voudront ! Que fait M. Laurier ? Trahit-il encore une fois ? Qui le dira ? Quelle garantie y a-t-il à attendre d'hommes qui ont donné pareils gages à l'ennemi ?

Hélas ! dans quel temps vivons-nous pour que des catholiques convaincus, dévoués corps et âme à la cause sainte et qui ne demanderaient pas mieux que de donner tout leur sang pour la faire triompher, soient obligés d'attendre le salut de ceux-là mêmes qui ont tout fait pour rendre le salut impossible ! Où est donc allée la foi ferme, courageuse et agissante dont notre peuple s'honorait il n'y a pas encore si longtemps, pour qu'une direction pontificale soit venue lier ces âmes vaillantes et les obliger à accepter les miettes que leur offrent leurs oppresseurs, sans leur laisser la liberté d'obéir au mouvement de légitime fierté qui les porterait à jeter ces miettes à la figure de ces lâches et de s'en faire contre eux une arme nouvelle ?

Car enfin, si ces vulgaires despotes cèdent sur des points que jusqu'ici ils ont déclarés essentiels, c'est donc qu'ils reconnaissent qu'ils ont commis une iniquité, et le plus simple effort de logique comme la notion la plus élémentaire des exigences de la justice devrait leur faire une loi de laver cette iniquité en écartant des statuts les lois qui la créent. Tandis qu'en atermoyant, en se dérochant aussi longtemps que possible, en se faisant prier pour, en fin de compte, n'aboutir qu'à des concessions que rien ne garantit et ne consacre, ils créent contre eux la présomption qu'ils n'ont rien perdu tous ensemble de leurs haines de sectaires ou de